



PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL 2019-2024

Enseignement

Annie LECLEF-GALBAN, Échevine de l'Enseignement
Présentation du 21 août 2019

Axe 1

Réalisation et mise en œuvre d'un plan multidimensionnel d'optimisation des infrastructures scolaires communales intégrant l'implémentation du tronc commun polytechnique (2,5 – 15 ans)

Axe 1

Réalisation et mise en œuvre d'un plan d'optimisation des infrastructures scolaires communales

Constats :

- **Manque de locaux** pour répondre à l'ambition du Pacte d'excellence et de la mise en œuvre du tronc commun polytechnique.
- **Vétusté** de certaines infrastructures.
- **Difficulté d'accessibilité et de sécurité** de certains établissements, notamment au niveau des voiries proches et des difficultés de parking.
- **Ambition et opportunité** avec le développement de nouveaux quartiers sur le territoire communal (Benelmat/Bétons Lemaire/Athéna-Lauzelle).

Axe 1

Réalisation et mise en œuvre d'un plan d'optimisation des infrastructures scolaires communales

Objectif :

Développer une réflexion transversale sur la situation des infrastructures scolaires communales, intégrant :

- les nouveaux besoins en infrastructures dus à la mise en œuvre du Pacte d'excellence,
- le vieillissement et/ou l'inadéquation des infrastructures,
- le besoin d'établissements scolaires en rapport au développement de nouveaux quartiers,
- les coûts d'exploitation et de performances énergétiques,
- le caractère durable des constructions,
- les caractères fonctionnel, esthétique, naturel (espaces verts) et symbolique (espace public d'éducation) au service de la mise en œuvre des projets pédagogiques,
- l'accessibilité,
- le caractère familial et l'intégration aux quartiers.

Axe 2

Envisager les moyens pédagogiques et structurels nécessaires à la mise en œuvre du Pacte d'excellence et plus particulièrement, du tronc commun polytechnique (2,5 – 15 ans)

Axe 2

Envisager les moyens pédagogiques et structurels nécessaires à la mise en œuvre du Pacte d'excellence

Constats au niveau des publics :

- **Pression de la société quant à la « course » à la compétence** – les enfants doivent apprendre vite et bien > peu de valorisation d'une démarche dans le respect du rythme de chacun. Les enfants doivent maîtriser de nombreuses disciplines, de préférence assez tôt. Recherche d'une rentabilisation du temps.
- **Recherche d'efficacité chez les parents** – volonté de donner accès à des activités nombreuses et variées aux enfants, mais avec un minimum de contraintes (temps, déplacements...) > attente grandissante de voir ces activités organisées au sein même de l'école.
- **Augmentation des comportements difficiles chez les enfants** – troubles d'apprentissage, difficulté à vivre en collectivité, agitation, violences scolaires, harcèlement, situations familiales difficiles, etc.

Axe 2

Envisager les moyens pédagogiques et structurels nécessaires à la mise en œuvre du Pacte d'excellence

Constats au niveau des équipes pédagogiques :

- **Nécessité de résister à la pression sociétale** – volonté de maintenir le projet des écoles communales centré sur les besoins et les rythmes propres des enfants, sur le plaisir d'apprendre, sur le lien à la nature et à l'environnement, sur la place fondamentale de la créativité.
- **Besoin d'une véritable dynamique de travail en équipe** – les équipes scolaires pédagogiques ont besoin de se sentir écoutées par rapport à ces situations difficiles, mais aussi d'être formées et de participer à une co-construction en équipe.
- **Difficulté dans la gestion des comportements** – les équipes pédagogiques sont en difficultés face aux « nouvelles » formes de violence scolaire (harcèlement, cyber-harcèlement...) et face à la détresse de certaines familles. Les directeurs d'écoles manquent quant à eux de temps et de moyens pour la gestion quotidienne des conflits et difficultés vécues par les élèves et leurs parents.

Axe 2

Envisager les moyens pédagogiques et structurels nécessaires à la mise en œuvre du Pacte d'excellence

Objectifs :

- **Penser les plans de formation** – collectifs et individuels, pour favoriser les échanges de savoirs et de pratiques, à travers des espaces prévus pour du travail en équipe.
- **Miser sur la complémentarité des équipes** – les équipes scolaires et extrascolaires sont composées d'enseignant-e-s, de puériculteur-trice-s, d'animateur-trice-s et d'accueillant-e-s, cette complémentarité peut permettre une prise en charge globale de l'élève.
- **Coordonner l'animation scolaire et extrascolaire des écoles** – permettre aux équipes de travailler en synergie et aux directions des écoles communales de collaborer étroitement sur leurs projets.
- **Poursuivre le travail entamé sur la continuité** et la cohérence des pratiques pédagogiques au sein du cursus scolaire intra et inter-écoles. Encourager une vision concertée du parcours de l'élève de son entrée à l'école jusqu'à la fin de sa scolarité primaire (et dans le cadre du tronc commun, jusqu'à 15 ans).

Merci pour votre attention !

Des questions? Des réflexions?